

Quatrième réunion des dirigeants étudiants – 2006-2007

Le 20 octobre 2006

Tenue dans les bureaux du Conseil de l'enseignement postsecondaire
Winnipeg

De 13 h 30 à 15 h 30
(L'ordre du jour est annexé)

Dirigeants étudiants présents :

CUSB : Jasmine
UB : Stacy
UM : Garry Sran, Rachel Gotthilf
UMGSA : Megan Gallant
UW : Excusé
RRC : Rex Masesar
ACC : Shauna Leckie
CUN : Excusé
FCEE : Rachel Gotthilf

Membres du personnel du CEP présents :

Sid Rogers, secrétaire du Conseil
Dan Smith, analyste principal des politiques

Introduction

La séance est déclarée ouverte à 13 h 30. On accueille les participants, et chacun se présente.

Examen des notes prises à la dernière réunion

Les participants examinent les notes prises à la réunion précédente.

Suivi des points soulevés à la dernière réunion

1. **Logement étudiant** : Sid Rogers s'engage à suivre le dossier du logement étudiant à l'Université de Winnipeg.
2. **Sommaire budgétaire** : Un document est fourni dans les textes accompagnant l'ordre du jour; il donne un aperçu du sommaire budgétaire.

Les étudiants déclarent qu'ils sont mécontents de la façon dont les établissements postsecondaires ont réparti leurs ressources par le biais de leur propre budget; ils veulent d'autres détails et ils espéraient les trouver dans le processus d'établissement du sommaire budgétaire.

Sid Rogers estime que les étudiants ne trouveront probablement pas là tous les détails qu'ils cherchent; le budget sommaire ne contiendra pas les renseignements sur les priorités des établissements postsecondaires. La meilleure source d'information à cet égard réside dans le conseil d'administration lui-même.

Autres questions

Budget de 2007-2008 : Quelqu'un fait observer que le CEP est au beau milieu des réunions annuelles sur le budget des dépenses avec les établissements, le corps professoral et les étudiants. Sid Rogers signale que le gouvernement s'est clairement engagé à consentir une augmentation de 5 p. 100 en 2007-2008, mais qu'il est encore trop tôt pour savoir ce qui pourrait arriver par ailleurs.

On fait observer que la part des fonds revenant au Manitoba en vertu de la loi C-48 est de 36,3 millions de dollars, mais que ce montant ne suffirait pas, et il s'en faudrait de beaucoup, à régler les problèmes qui subsistent encore dans le système au chapitre des immobilisations. En outre, on ne sait pas au juste comment les fonds seront répartis dans le système postsecondaire.

Loi sur les associations étudiantes : Sid Rogers déclare qu'il hésite à recommander la loi au gouvernement, car la question qui, à l'origine, a donné lieu à la demande, à l'Université de Winnipeg, a été abordée par le conseil d'administration de l'UW. Il ajoute qu'il écouterait encore quiconque essaierait de le convaincre.

Les étudiants affirment qu'ils craignent encore que les établissements altèrent la façon dont ils traitent les associations étudiantes, et ils se sentiraient mieux s'il existait une loi qui protégerait les associations.

Les étudiants disent préférer une loi omnibus qui reconnaîtrait que les associations sont la « voix des étudiants » et qu'elles ont le droit d'exister et de recevoir des droits des étudiants. Les étudiants soulignent qu'ils seraient heureux de limiter l'« analogie avec les syndicats » que l'on a faite relativement au droit d'association.

Les étudiants précisent qu'une proposition en bonne et due forme sera envoyée au CEP dès que possible. Sid Rogers s'engage à examiner la proposition quand il l'aura reçue.

Groupes de travail : Les étudiants demandent quand un groupe de travail sera mis sur pied et ils répètent qu'ils préféreraient que les groupes comprennent des étudiants, des membres du corps professoral et de l'administration et des représentants du gouvernement.

Après une longue discussion, on décide qu'il conviendrait tout d'abord de créer un groupe de travail qui chercherait essentiellement à définir une vision de l'enseignement postsecondaire au Manitoba. Sid Rogers déclare qu'il est disposé à dialoguer avec les étudiants, le corps professoral et l'administration des établissements à ce sujet.

Prochaine réunion

Si des participants veulent assister à la réunion par le biais d'une téléconférence, qu'ils communiquent avec Dan Smith (945-4720, dsmith@copse.mb.ca) longtemps d'avance pour que des dispositions puissent être prises en ce sens.

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 15.

Quatrième réunion des dirigeants étudiants et du CEP – 2006-2007

ORDRE DU JOUR

Date et heure

Le vendredi 20 octobre 2006

De 13 h 30 à 15 h 30

Lieu

Conseil de l'enseignement postsecondaire

Salle de conférence n° 1

330, avenue Portage, bureau 410

Winnipeg

Participants

Dirigeants de la College and University Students' Association

Membres du personnel du CEP

Ordre du jour

1. Introduction
2. Examen des notes prises à la dernière réunion
3. Suivi des points soulevés à la dernière réunion
 - a. Budget sommaire
4. Discussion sur le Budget de 2007-2008
5. Loi sur le droit d'association
6. Autres questions
7. Prochaine réunion
8. Levée de la séance